



## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'An Deux Mille vingt-deux.  
Le six octobre à 20h00.

Les membres du comité, légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de La Longeville, sous la présidence de Monsieur Cédric Bôle.

Date de convocation : 29/09/22

Date d'affichage : 29/09/22

Nombre de membres :

- en exercice : 128
- présents : 36
- votants : 52

Nombre de voix :

- en exercice : 385
- présents : 127
- procurations : 116
- **nombre total de voix exprimées : 243**

#### Etaient présents avec voix délibérative :

Aurélié BESCHET, Francis BILLOD-MOREL, Laure BOITEUX, Cédric BÔLE, Marie-Paule BRAND, Hervé CAGNON, Anthony CUENOT, Jacqueline CUENOT-STALDER, Lucine FAIVRE, Baptiste FAYARD, Jean-Michel FEUVRIER, Jean-Pierre FRIGO, Florian GAIFFE, Fabrice GIRARDIN, Suzanne GUERRIN, Régis LIGIER, Boris LOICHOT, Dominique MOLLIER, Thierry MOREL, Jean-Louis MOUGIN, Joëlle MOUGIN, Frédérique MOUREAUX, Alexandre PANTEL, Corinne PARATTE, Vivien PERRET-GENTIL, Elisabeth REDOUTEY, Gilles ROBERT, Catherine ROGNON, Pascal ROUGNON, Noël SAUNIER, Charles SCHELLE, Hervé SIMONIN, Véronique TATU, Marie-Josèphe VERMOT, Franck VILLEMMAIN, Marcelline VIPREY, Christelle VUILLEMIN.

#### Ont donné pouvoir :

Françoise BEURET a donné procuration à Joëlle MOUGIN, Christine BOUQUIN a donné procuration à Marie-Paule BRAND, Martial BOURNEL-BOSSON a donné procuration à Laure BOITEUX, Jean-Noël CUENOT a donné procuration à Virgile MARGUET, Kévin FADIN a donné procuration à Catherine ROGNON, Bénédicte HERARD a donné procuration à Florian GAIFFE, Bernard JACQUET a donné procuration à Pascal ROUGNON, Denis LEROUX a donné procuration à Jean-Pierre FRIGO, Roland MARTIN a donné procuration à Franck VILLEMMAIN, Francine MISERE a donné procuration à Boris LOICHOT, Christian MOREL a donné procuration à Marie-Josèphe VERMOT, Valérie PAGNOT a donné procuration à Gilles ROBERT, Manuela RAMBAUD a donné procuration à Corinne PARATTE, Dominique RONDOT a donné procuration à Isabelle MONTAVON, Pierre VAUFREY a donné procuration à Cédric BÔLE, Céline VUILLEMIN a donné procuration à Dominique MOLLIER.

Madame Suzanne GUERRIN a été élue secrétaire.

Monsieur Ligier a quitté momentanément la séance et ne prend pas part à la délibération.

**Objet : 2022-38 : Site internet**

#### Descriptif de l'action :

Le PETR du Pays Horloger, porteur de la démarche de création du Parc naturel régional (PNR) du Doubs Horloger, dispose de son propre site internet depuis plusieurs années déjà. A l'heure du développement constant des nouvelles technologies de l'information et de la communication, ce site internet devient obsolète et ne remplit

pas les fonctions souhaitées par le PNR. En effet, les enjeux et les besoins qui en découlent ont évolué : le PNR est amené à communiquer auprès de multiples acteurs afin de partager les actions et les projets mis en œuvre par son équipe technique et ses partenaires. Cette communication transversale est indispensable pour sensibiliser, fédérer et mobiliser l'ensemble des forces vives présentes sur le territoire. De plus, la valorisation des actions menées sur le territoire est indispensable.

Ainsi, la création d'un nouveau site internet est une étape déterminante puisqu'il constitue le point central de notre stratégie de communication numérique. Enfin, le nouveau site internet doit être particulièrement fonctionnel et répondre à des besoins précis détaillés ci-dessous.

#### **Objectifs de l'action :**

- Se doter d'un design et d'une interface attrayante, claire et visible en cohérence avec la charte graphique de notre PNR et celle des Parcs naturels régionaux ;
- Rendre simple la compréhension du PNR, ses spécificités par rapport aux autres collectivités et organismes existants ;
- Renforcer la visibilité et la notoriété du PNR ;
- Valoriser le territoire, ses patrimoines, ses spécificités et ses fragilités, ainsi que les projets en lien avec les grandes missions thématiques du PNR > dans le but d'informer, de sensibiliser, de fédérer et de mobiliser le plus grand nombre.

#### **Résultats attendus :**

- Être intuitif et pratique dans la manipulation et la mise à jour du back office : actualités du PNR et de ses partenaires, agenda, ajout de contenus diversifiés (photographies, vidéos, liens, téléchargement de fichiers PDF...);
- Disposer d'une base documentaire constituée de multiples ressources consultables par le grand public ;
- Etudier l'opportunité d'un extranet comme outil consultatif et collaboratif > proposer des espaces dédiés au travail en réseau ;
- Mise en place d'un module newsletter permettant de gérer une liste de mails, afin de pouvoir faire du mailing de masse ;
- Statistiques : mise en place d'un tableau de bord mensuel rendant compte de la fréquentation du site ;
- Mise en place d'un module de gestion des marchés publics ;
- L'ergonomie sera particulièrement étudiée pour une navigation facile sur l'ensemble du site ;
- Mise en place d'une stratégie de référencement pour une très bonne prise en compte des contenus par les moteurs de recherche ;
- Conseil, accompagnement et formation par le prestataire choisi.

#### **Budget prévisionnel :**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Dépenses HT</b>	<b>Recettes</b>
Création du site internet, hébergement, maintenance, formation de prise en main...	<b>30 000 €</b>	Région Bourgogne- Franche-Comté <b>30 000€</b>

**Le Comité syndical, après en avoir délibéré :**

- autorise le Président à engager les dépenses relatives au projet
- autorise le Président à signer les conventions relatives à ce projet
- autorise le Président à exécuter les marchés relatifs à ce projet
- autorise le Président à solliciter les subventions auprès des financeurs

- Pour : 243 voix

- Abstention : 0 voix

- Contre : 0 voix

Pour extrait certifié conforme, le Président  
Denis LEROUX

